

Province de Québec  
Municipalité de Sainte-Justine

À une SÉANCE ORDINAIRE de la municipalité de Sainte-Justine tenue le 2 septembre 2021 à 19h30 à la Mairie, située au 167, route 204 à Saint-Justine, à laquelle séance sont présents :

Siège #1 - Marcel Tanguay  
Siège #2 - André Ferland  
Siège #3 - Jean-Guy Labbé  
Siège #4 - Réjean Labonté  
Siège #5 - Mario Chiasson  
Siège #6 - Linda Gosselin

Les membres du conseil municipal forment le quorum sous la présidence de Christian Chabot, maire.

Monsieur Gilles Vézina, directeur général et secrétaire-trésorier est présent.

## **1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Après vérification du quorum, monsieur le maire déclare la séance ouverte.

126-09-21

## **2 - LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

- 1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE
- 2 - LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- 3 - ADOPTION PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 19 AOÛT 2021
- 4 - FINANCES
  - 4.1 - Comptes fournisseurs au 2 septembre 2021
- 5 - PÉRIODE DE QUESTIONS
- 6 - INSPECTEUR MUNICIPAL
  - 6.1 - Service incendie
  - 6.2 - Dérogation mineure / Nathalie Lapointe
  - 6.3 - Nomination inspecteur régional
  - 6.4 - Parc à chiens
  - 6.5 - Étangs aérés / mesures de boues
  - 6.6 - Dossier Isabelle Audet, Kathy Audet et Gino Fortier
  - 6.7 - Dossier Priscilla Roberge
- 7 - QUESTIONS DIVERSES
  - 7.1 - Oeuvre des loisirs
  - 7.2 - Centre sportif Claude-Bédard - Soumission architectes
  - 7.3 - Bibliothèque Roch-Carrier
  - 7.4 - Location de locaux
  - 7.5 - Colloque de zone
- 8 - CORRESPONDANCE
  - 8.1 - FQM
  - 8.2 - MAPAQ - Évaluation des chiens
  - 8.3 - Transport Autonomie
- 9 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Jean-Guy Labbé,  
Et résolu à l'unanimité :

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que modifié en y ajoutant l'item suivant:

- 6.5 Étangs aérés / mesures de boues
- 6.6 Dossier Isabelle Audet, Kathy Audet et Gino Fortier
- 6.7 Dossier Priscilla Roberge
- 7.5 Colloque de zone

ADOPTÉE

127-09-21

### 3 - ADOPTION PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 19 AOÛT 2021

Le procès-verbal de la séance 19 août 2021 a été envoyé aux membres du conseil municipal.

Il est proposé par Mario Chiasson,  
Et résolu à l'unanimité :

QUE le procès-verbal de la séance ci-dessus mentionnée soit adopté.

ADOPTÉE

### 4 - FINANCES

128-09-21

#### 4.1 - Comptes fournisseurs au 2 septembre 2021

LISTE DES COMPTES FOURNISSEURS AU 2 SEPTEMBRE 2021

N°chèque	Nom	Montant	Payé
C2100383	MUTUELLE DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC	1 000,00	1 000,00
C2100384	OEUVRE DES LOISIRS	10 000,00	10 000,00
C2100385	TOROMONT CAT QUÉBEC	24 949,57	24 949,57
	FRÉDÉRIK LAPOINTE	149,91	149,91
	YVAN GAGNON	457,13	457,13
	PASCAL VACHON	65,44	65,44
C2100386	AON HEWITT	3 966,84	
C2100387	MINISTRE DU REVENU DU QUÉBEC	10 592,52	
C2100387	MINISTRE DU REVENU DU QUÉBEC	344,40	
C2100388	RECEVEUR GENERAL DU CANADA	2 580,90	
C2100388	RECEVEUR GENERAL DU CANADA	1 113,72	
C2100389	SSQ GROUPE FINANCIER	3 899,86	
C2100390	SOGETEL INC.	536,52	
C2100391	FONDS D'INFORMATION SUR LE TERRITOIRE	15,00	
C2100392	CONSTRUCTION ABENAKIS LTEE	1 825,26	
C2100393	HYDRO-QUÉBEC	523,36	
C2100394	MAURICE BROUSSEAU ET FILS INC.	58,46	
C2100395	SERVICE DE PNEUS AUDET ENR.	555,31	
C2100396	DÉPANNEUR SAINTE-JUSTINE	207,00	
C2100397	PIÈCES D'AUTOS G.G.M. INC.	86,90	
C2100398	SERGE CARRIER ET FILS INC.	3 482,95	
C2100398	SERGE CARRIER ET FILS INC.	5 915,11	
C2100398	SERGE CARRIER ET FILS INC.	3 991,17	
C2100398	SERGE CARRIER ET FILS INC.	904,91	
C2100399	PAVAGE SARTIGAN LTEE	6 366,24	
C2100400	MINISTRE DES FINANCES	56 470,00	
C2100401	J.R. ROY INC.	1 485,34	
C2100402	VALERO ÉNERGIE INC.	2 012,61	
C2100403	EUROFINS ENVIRONEX	560,21	
C2100403	EUROFINS ENVIRONEX	319,63	
C2100404	GHISLAIN BERNARD	2 874,38	
	TOTAL	147 310,65	36 622,05
	SOLDE À PAYER	110 688,60	
	ENCAISSE	78 861,46	

Il est proposé par Linda Gosselin,  
Et résolu à l'unanimité :

QUE les comptes ci-dessus mentionnés soient acceptés.

ADOPTÉE

## **5 - PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune question n'a été déposée à cet item de l'ordre du jour.

## **6 - INSPECTEUR MUNICIPAL**

### **6.1 - Service incendie**

La prochaine réunion de la Régie des incendies aura lieu mercredi prochain.

**129-09-21**

### **6.2 - Dérogation mineure / Nathalie Lapointe**

Il est proposé par Réjean Labonté,  
Et résolu à l'unanimité :

QUE le conseil municipal accepte la recommandation du comité consultatif d'urbanisme à l'effet d'accepter la demande de dérogation mineure déposée par Nathalie Lapointe qui désire installer une clôture dans la cour avant d'une hauteur de 1,22 mètre comparativement à la norme prescrite de 1 mètre prévue à l'article 10.3.1.2 du règlement de zonage no 76-07 ;

QUE cette demande de dérogation mineure respecte les objectifs du plan d'urbanisme de la Municipalité de Sainte-Justine et vise à assurer une sécurité supplémentaire pour les enfants de la garderie en raison de la présence du chien du voisin ;

QUE le comité consultatif d'urbanisme est d'avis que le fait de refuser cette demande causerait un préjudice sérieux au demandeur ;

QUE ledit comité consultatif d'urbanisme est également d'avis que le fait d'accorder cette dérogation mineure ne portera pas atteinte aux droits de propriété des propriétaires voisins.

ADOPTÉE

**130-09-21**

### **6.3 - Nomination inspecteur régional**

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal de Sainte-Justine est partie prenante de l'entente intermunicipale relative à l'utilisation du service d'inspection de la MRC des Etchemins;

CONSIDÉRANT QU'en vertu de la susdite entente (article 3.2), la municipalité a l'obligation de nommer les fonctionnaires chargés de l'application de leurs réglementations;

CONSIDÉRANT QU'à la suite de l'engagement de deux officières par la MRC, il y a lieu de procéder aux nominations par le conseil municipal;

CONSIDÉRANT QUE les engagements, à titre d'officière en bâtiment et en environnement, sont effectifs dès maintenant;

EN CONSÉQUENCE,  
Il est proposé par André Ferland,  
Et résolu à l'unanimité:

QUE le conseil municipal de Sainte-Justine nomme madame Sarah Corriveau, madame Émilie Bédard, en plus de madame Lise Buteau et messieurs Gabriel Gosselin et Serge Paquet à titre d'officiers municipaux en bâtiments et en

environnement.

QUE par ces nominations, ces personnes agiront à titre de fonctionnaires responsables de l'application des règlements d'urbanisme et des règlements découlant de la Loi sur la Qualité de l'Environnement applicables par la municipalité.

ADOPTÉE

#### **6.4 - Parc à chiens**

À la suite des informations reçues de Mario Chiasson relativement à l'implantation d'un parc canin, le conseil municipal aimerait obtenir une estimation des coûts pour l'implantation d'un tel parc.

**131-09-21**

#### **6.5 - Étangs aérés / mesures de boues**

Il est proposé par Marcel Tanguay,  
Et résolu à l'unanimité:

QUE le conseil municipal de Sainte-Justine accepte l'offre de services professionnels pour la mesure d'accumulation des boues dans les 4 étangs de l'usine d'épuration des eaux usées telle que déposée par Écho-Tech le 2 septembre 2021.

ADOPTÉE

**132-09-21**

#### **6.6 - Dossier Isabelle Audet, Kathy Audet et Gino Fortier**

CONSIDÉRANT le règlement du sinistre du sinistre dans les dossiers de Isabelle Audet et de Kathy Audet et Gino Fortier;

CONSIDÉRANT que le conseil municipal a accepté de verser une franchise de 1 000\$ afin de régler ce dossier en vertu de la résolution no 118-08-21;

CONSIDÉRANT que le contrat d'assurance prévoit une franchise de 1 000\$ par réclamant pour un total de 2 000\$;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Jean-Guy Labbé,  
Et résolu à l'unanimité:

QUE le conseil municipal de Sainte-Justine accepte le règlement du dossier de Isabelle Audet, Kathy Audet et Gino Fortier conclu par la Mutuelle des municipalités du Québec et autorise le versement d'un montant additionnel de 1 000\$ afin de finaliser ce dossier;

QUE le directeur général et secrétaire-trésorier, Gilles Vézina, soit autorisé à signer les documents relatifs à ce règlement de dossier.

ADOPTÉE

**133-09-21**

#### **6.7 - Dossier Priscilla Roberge**

Il est proposé par Mario Chiasson,  
Et résolu à l'unanimité:

QUE le conseil municipal de Sainte-Justine accepte le règlement du dossier de Priscilla Roberge conclu par la Mutuelle des municipalités du Québec et autorise le versement de la franchise de 2 500\$ afin de finaliser ce dossier;

QUE le directeur général et secrétaire-trésorier, Gilles Vézina, soit autorisé à signer les documents relatifs à ce règlement de dossier.

ADOPTÉE

## **7 - QUESTIONS DIVERSES**

### **7.1 - Oeuvre des loisirs**

Le conseil est informé des dossiers en cours à l'oeuvre des loisirs notamment en ce qui a trait au camp de jour, au Skate Park, aux jeux d'eau, à la danse, au badminton, aux bains libres, au casse-croûte et l'application du code QR.

**134-09-21**

### **7.2 - Centre sportif Claude-Bédard - Soumission architectes**

CONSIDÉRANT la demande de soumission par invitation effectuée par la municipalité de Sainte-Justine pour la fourniture de services professionnels pour des travaux de conception de plans d'architecte et de devis relativement à des travaux de reconstruction d'un nouveau bâtiment de services au Centre sportif Claude-Bédard;

CONSIDÉRANT qu'une soumission a été déposée et reçue conforme soit celle de pour réaliser ces travaux soient celles de RLD Architectes pour la somme de 74 000\$ plus taxes:

EN CONSÉQUENCE DE CE QUI PRÉCÈDE,

Il est proposé par Linda Gosselin,  
Et résolu à l'unanimité :

QUE le Conseil municipal de Sainte-Justine accepte la soumission déposée par RLD Architectes pour la fourniture de services professionnels pour des travaux de conception de plans d'architecte et de devis relativement à des travaux de reconstruction d'un nouveau bâtiment de services au Centre sportif Claude-Bédard et ce, pour la somme de 74 000\$ plus taxes.

ADOPTÉE

### **7.3 - Bibliothèque Roch-Carrier**

Une visite des locaux de l'ancienne caisse sera effectuée dès que nous recevrons les clés.

### **7.4 - Location de locaux**

Le conseil est informé du dossier de la location du local pour le club de boxe notamment que les activités sont présentement suspendues en raison des mesures sanitaires reliées à la COVID-19.

**135-09-21**

### **7.5 - Colloque de zone**

Il est proposé par Réjean Labonté,  
Et résolu à l'unanimité:

QUE le conseil municipal de Sainte-Justine autorise le directeur général à participer au colloque de zone de la zone Beauce-Côte-Sud de l'ADMQ qui se tiendra à Lévis le 16 septembre 2021.

ADOPTÉE

## **8 - CORRESPONDANCE**

### **8.1 - FQM**

La correspondance de la FQM a été transmise aux membres du conseil.

### **8.2 - MAPAQ - Évaluation des chiens**

Le conseil est informé de la position actuelle du MAPAQ relativement à l'évaluation de l'état et la dangerosité d'un chien qui doit être réalisé par un médecin vétérinaire.

Le MAPAQ réitère donc sa position à l'effet que les médecins vétérinaires sont les seuls spécialistes du domaine canin relevant d'une formation encadrée par le ministère de l'Éducation et le ministère de l'Enseignement supérieur et chapeautés par un ordre professionnel.

### **8.3 - Transport Autonomie**

Monsieur Jean-Guy Labbé participera à l'assemblée générale annuelle 2020 du Transport Autonomie Beauce-Etchemins qui aura lieu à Lac-Etchemin le 14 septembre 2021.

**136-09-21**

### **9 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par André Ferland,  
Et résolu à l'unanimité :

QUE la présente séance soit levée à 20h35.

ADOPTÉE

---

DIRECTEUR GÉNÉRAL

---

MAIRE